

André Jean brigue un 5^e mandat

Maire depuis 1995, il entend poursuivre son action en postulant pour un nouveau mandat municipal.

■ André Jean, maire de Sainte-Geneviève-des-Bois, très actif actuellement sur le plan de la désertification médicale (voir ci-dessous), vient d'annoncer sans langue de bois, qu'il se représenterait au poste de maire lors des prochaines élections municipales prévues au printemps 2020.

« Mon dernier mandat a été passionnant »

Contrairement à d'autres élus qui hésitent, tergiver-



André Jean se représente aux prochaines élections municipales de 2020.

sent ou préfèrent attendre, l'ancien directeur d'entreprise, âgé de 70 ans qui vient de lancer une invitation à Emmanuel Macron à la Foire aux bestiaux de juillet, sera donc candidat à propre succession.

Sachant qu'il est maire de la commune depuis 1995, il postulera donc pour un cinquième mandat.

Suivi par une bonne partie de son équipe

Celui qui est aussi vice-président de la Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais et favorable à la fusion des communes de Châtillon-Coligny et Sainte-Geneviève-des-Bois, sera probablement accompagné dans ce nouveau scrutin d'une dizaine de con-

seillers actuels, voire plus.

Il estime par ailleurs que son dernier mandat a été « passionnant » et reste donc motivé pour une nouvelle aventure comme premier magistrat de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Il essaie de mettre ses nombreuses idées en pratique, à l'image de sa lutte contre le manque de médecins dans la région. Un combat qu'il veut visiblement poursuivre, en lien direct la députée Marianne Dubois et les sénateurs Hughes Saury et Jean-Pierre Sueur, afin de faire classer le Châtillonnais en zone déficitaire par l'Agence régionale de santé.

Un combat parmi d'autres qu'il entend bien mener en quelques années.